



Brest, le 21 juillet 2015

Compte rendu de la réunion de la commission culture du 7 juillet 2015

Étaient présents :

Chantal Guillerm, personnalité qualifiée, membre du bureau (chantal.guillerm29@gmail.com)

Gilbert Le Traon, personnalité qualifiée, membre du bureau (gilbert.letraon@gmail.com)

Pierre Crouzaud, personnalité qualifiée, membre du bureau (p.crouzaud@yahoo.fr)

Frédérique Calvez, CAE Artenréel (frederiquecalvez@cae29.coop)

Patrice Coum, Directeur Mac Orlan (patrice.coum@mairie-brest.fr)

Marie-Armelle Barbier-Le Déroff, personne qualifiée (marie-armellebarbier-lederoff@orange.fr)

Jean Marc Kerleo, Directeur de l'Espace Keraudy, Plougonvelin (jmkerleo@espacekeraudy.com),

Mickaël Tygréat, association DécouverteS, membre du bureau (mikael.tygreat@gmail.com)

Cathy Le Roux, personnalité qualifiée, membre du bureau (cathy.le-roux@mairie-brest.fr)

Maryvonne Kervella, Directrice de l'Armorica, Plouguerneau

Fabienne Leca, Présidente Hot Club Jazz'Iroise

Erwann Thepaut, Directeur Le Champ de Foire, Plabennec

Jean-Yves Chrochemore, Le Quartz

Se sont excusés :

Jacques Abalain (Diogène productions - <http://www.diogene.fr/diogene>) jacques@diogene.fr

Philippe Bacchetta (La Carène) - philippe.bacchetta@lacarene.fr

Philippe Ifry (philippe.ifri@cdp29.fr),

Marianne Dilasser (marianne.dilasser@cdp29.fr),

Mylene.Rebours, culture, patrimoine, tourisme CCPI, (Mylene.Rebours@ccpi.fr)

Pascale Groux (pascale.groux@wanadoo.fr),

Marie Pierre Bathany (marie-pierre.bathany@fhel.fr),

Franck Jaclin, investisseur privé dans le tourisme, Château de Kergroadès, Château de Sable

➤ CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DE LA METROPOLE ET DU PAYS DE BREST

[Conseil-developpement-brest.fr](http://conseil-developpement-brest.fr)

18 rue Jean Jaurès – BP 61321 – 29213 BREST CEDEX 1 – Tél. 02 98 00 62 30 – 02 98 33 51 79 – 07 83 34 21 74

Contact : maryse.larpent@conseil-developpement-brest.fr



L'ordre du jour était le suivant :

- Point sur les dernières rencontres et les derniers travaux
- Relecture des préconisations déjà faites
- Première rencontre des acteurs de la culture dans le Pays de Brest fin septembre 2015
- Propositions et préparation du cadre de cette journée
- Choix de la date de la prochaine réunion de la commission

- Présentation de l'ensemble des personnes réunies

De nouveaux participants : Fabienne Leca, Présidente du Hot Club Jazz'Iroise qui couvre les communes de Brélès, Lampaul-Plouarzel et Plourin, Maryvonne Kervella, Directrice de l'Armorica et responsable du service culturel à Plouguerneau, Erwann Thepaut, Directeur de l'ensemble d'outils culturels regroupés sous le nom de « Le Champ de Foire » à Plabennec et responsable du service culturel, Mickaël Tygreat, membre du bureau du CdD et Président de l'association DécouverteS (Promotion et production de spectacles vivants), Jean-Yves Crochemore, *directeur* des relations extérieures et de la communication pour Le Quartz, Marie-Armelle Barbier-Le Déroff, ethnologue, siège à la toute récente commission "sociétale" du CdD, compte tenu de ses engagements au CODERPA (Comité départemental des retraités et personnes âgées, instance consultative obligatoire auprès de la Présidente du Conseil départemental du Finistère).

- Exposé de la situation actuelle au niveau de la coordination de la commission culture

Ce point n'était pas prévu à l'ordre du jour mais son importance justifie qu'on le place en tête de réunion car il pourra influencer les prises de décisions qui doivent suivre.

Gilbert Le Traon doit quitter la co-animation de la commission culture dès le mois d'août, un choix professionnel l'engage dans une autre

➤ CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DE LA METROPOLE ET DU PAYS DE BREST

[Conseil-developpement-brest.fr](http://conseil-developpement-brest.fr)

18 rue Jean Jaurès – BP 61321 – 29213 BREST CEDEX 1 – Tél. 02 98 00 62 30 – 02 98 33 51 79 – 07 83 34 21 74

Contact : maryse.larpent@conseil-developpement-brest.fr



région beaucoup trop éloignée de Brest, animer cette commission devient impossible, voir dénué de sens. Un remplaçant doit être trouvé. Chantal Guillerm s'est, depuis janvier 2015, engagée dans la co-animation de le groupe de travail « rade de Brest », sujet qui a reçu une grande écoute et démarre très fort, elle ne peut envisager de poursuivre la co-animation de deux commissions. En revanche, elle s'engage à continuer de participer aux travaux de la commission culture. Un passage de relais au niveau de l'animation de cette commission est nécessaire et devra être trouvé à la fin de notre rencontre de ce jour.

- Activités du premier semestre 2015

Depuis avril 2014, la commission culture a peiné à trouver son allure de croisière faute de disponibilités de ses animateurs. Cependant, pour le premier trimestre 2015, un certain nombre de réunion et de rencontre se sont tenues avec, il faut bien le noter, un nombre plus restreint de participants par rapport à avril 2014. Hormis aujourd'hui, merci d'être présents.

- 7 janvier 2015 : réunion avec Thierry Cann, directeur du Pôle métropolitain du Pays de Brest au sujet de demandes reçues de la part de certains équipements culturels.
- 21 avril 2015 : réunion de la commission culture
- 5 mai 2015 : à l'occasion de la conférence de presse du Spot Festival, échange avec un certain nombre des partenaires présents (Musique et danse en Finistère - Directeur de l'école de musique du Pays des Abers et de la Côte des Légendes)
- 5 mai 2015 : échange avec Thierry Cann, directeur du Pôle métropolitain du Pays de Brest
- 7 mai 2015 : visite à l'Armorica et échange avec Maryvonne Kervella, directrice de l'équipement, Solenn Douguet, directrice du Pôle cadre de

➤ CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DE LA METROPOLE ET DU PAYS DE BREST

Conseil-developpement-brest.fr

18 rue Jean Jaurès – BP 61321 – 29213 BREST CEDEX 1 – Tél. 02 98 00 62 30 – 02 98 33 51 79 – 07 83 34 21 74

Contact : maryse.larpent@conseil-developpement-brest.fr



vie de la Ville de Plouguerneau, Philippe Cariou, adjoint chargé de la culture

- 12 mai 2015 : point en réunion de bureau Conseil de développement
- 20 mai 2015 : séance de travail commission culture
- 2 juin 2015 : Exposé en plénière du Conseil de développement à Lanrivouaré
- 9 juin 2015 : point en réunion de bureau Conseil de développement
- 18 juin 2015 : rencontre avec Jean-Yves Crochemore

Rappel des précédentes préconisations de la commission culture :

1ere préconisation (07/04/2014)

- Insister auprès des élus sur la nécessité impérative de penser le projet culturel et le fonctionnement avant de choisir le lieu et de construire l'édifice. Il est nécessaire d'échanger au préalable avec les communes environnantes, les communautés de communes proches, de vérifier la compatibilité d'un nouvel équipement auprès du Pays de Brest. Le rôle du futur lieu et son accessibilité doivent venir compléter la politique culturelle globale de la communauté de commune et du Pays de Brest.

2eme préconisation (21/05/2014)

- Richesse et diversité de la production artistique sur le Pays de Brest, comment la rendre plus lisible ? La notion de site de référence pour l'activité culturelle annuelle et saisonnière semble être un impératif, son rattachement au nouveau site de promotion du tourisme « Brest, terres océanes » est souhaitable même s'il peut être totalement indépendant (simple lien). Il est nécessaire de penser cet axe coordination et communication. Les communautés de communes doivent poursuivre le moissonnage des informations comme elles le font pour la plupart mais la centralisation au niveau du Pays de Brest est une nécessité.

3eme préconisation (21/05/2014) tourisme et culture :

➤ CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DE LA METROPOLE ET DU PAYS DE BREST

Conseil-developpement-brest.fr

18 rue Jean Jaurès – BP 61321 – 29213 BREST CEDEX 1 – Tél. 02 98 00 62 30 – 02 98 33 51 79 – 07 83 34 21 74

Contact : maryse.larpent@conseil-developpement-brest.fr



Tourisme, Culture et Patrimoine sont trois piliers indissociables pour l'expression d'un message clair, en particulier en Finistère.

Le tourisme est un secteur intéressant et porteur à plusieurs titres : vecteur de créations d'emplois, ciment entre acteurs publics et intervenants privés dès lors que les rôles sont bien identifiés, porteur d'images fortes sur les qualités du Pays de Brest (environnement naturel, accueil des habitants, capacité à conduire des actions collectives). Constat d'une véritable détermination à organiser la communication touristique du Pays de Brest de façon structurée autour de la marque « Brest, destination Océane ». Nécessité d'unifier et solidariser les stratégies de promotion et de communication touristiques.

4eme préconisation (21/04/2015)

La première étude menée par Lucile Saint-Pol en 2011 pour l'auto-saisine du Conseil de développement soulignait la nécessité d'un outil de communication type calendrier commun afin de favoriser une meilleure connaissance par le public mais également par les professionnels de la culture et du tourisme de l'ensemble des manifestations offertes sur le territoire. L'association « Espace Temps France » propose une solution développée au Québec sur la ville de Montréal : Mur Mitoyen qui a pour but la circulation territoriale de l'information et des connaissances, objectifs inscrit dans les principes d'économie sociale et solidaire. Mur Mitoyen Bretagne existe depuis fin 2014 à titre expérimental et correspond aux besoins décelés dans les deux études menées : « Stratégie pour le développement culturel dans le Pays de Brest » et « Les équipements culturels du Pays de Brest en question. Vers une analyse des publics ».

- Exposé des points à débattre

Rappel des axes de travail :

➤ CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DE LA METROPOLE ET DU PAYS DE BREST

Conseil-developpement-brest.fr

18 rue Jean Jaurès – BP 61321 – 29213 BREST CEDEX 1 – Tél. 02 98 00 62 30 – 02 98 33 51 79 – 07 83 34 21 74

Contact : maryse.larpent@conseil-developpement-brest.fr



La commission souhaite traiter plus globalement de "culture, patrimoine et tourisme". Deux études avaient été préalablement menées sous la surveillance du groupe de travail culture qui a rendu une synthèse de ces travaux en septembre 2013 sous le titre : « Stratégie pour le développement culturel dans le Pays de Brest ».

Un premier travail sur l'offre et la diffusion du spectacle vivant dans le Pays de Brest a été réalisé par Lucile Saint-Pol, étudiante en Master 2 « chargé d'études en développement local » en 2011. En 2012, le Conseil a souhaité poursuivre ce travail en axant la réflexion sur les publics fréquentant les salles de spectacles du Pays de Brest. Cette seconde phase a été confiée à un groupe de 6 étudiants en Master 2 de l'institut de géo architecture de Brest.

Les enjeux :

Il s'agit pour cette commission culture d'être force de proposition et de réflexion pour les acteurs du terrain et les élus en respectant des limites. Ne pas faire à leur place ou à la place de structures du secteur privé ou associatif ayant pour vocation l'étude et la mise en place d'outils collaboratifs pour ce secteur. Favoriser une approche globale sous l'angle "culture, patrimoine et tourisme".

Etudier, voir favoriser la mise en place d'un réseau au niveau des équipements, compagnies, associations culturelles du Pays de Brest, une première rencontre pouvant avoir lieu fin septembre 2015.

• Tour de table et discussion :

- Un point est soulevé sur le fonctionnement de la commission culture, reçoit-elle des saisines ou ne fonctionne-t-elle qu'en auto saisine ? Existe-t-il une ligne budgétaire pour les déplacements de ses membres, remboursement des kilomètres effectués pour venir aux réunions à Brest, certains d'entre-eux faisant jusqu'à 35 minutes de trajet (aller simple) pour y assister ? Ces deux questions semblent

➤ CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DE LA METROPOLE ET DU PAYS DE BREST

Conseil-developpement-brest.fr

18 rue Jean Jaurès – BP 61321 – 29213 BREST CEDEX 1 – Tél. 02 98 00 62 30 – 02 98 33 51 79 – 07 83 34 21 74

Contact : maryse.larpent@conseil-developpement-brest.fr



impacter fortement le sens même de la commission et ce que l'on attend d'elle.

La réponse est négative à l'ensemble des questions : pas de saisine, pas de remboursement de frais, la base est le volontariat et le bénévolat.

- La question de la compétence culturelle des communautés de communes est évoquée, les communes, petites et moyennes, semblent très attachées aux compétences qui leur restent, notamment la compétence culturelle. Même si celle-ci repose sur un budget limité et sur le bénévolat. Nous rappelons à ce titre le souhait du Conseil de développement émis en 2012 : *« le conseil de développement estime que le Pays de Brest est le niveau approprié pour être le lieu de globalisation d'un certain nombre d'actions : convergence de l'information, communication globale, stratégie générale. L'analyse des données et des chiffres concernant les publics et leurs déplacements pourraient également être du domaine de compétence du Pays de Brest ».*

- Les animateurs de la commission rappellent le souhait du Président du Conseil de développement de la Métropole et du Pays de Brest que soient présentés au bureau du Pôle métropolitain du Pays de Brest, les travaux de la commission. Les élus ne sont pas sourds à l'impact de la culture sur l'économie mais ont besoin de chiffres et d'éléments d'analyse. Le service culture de la Ville de Brest a récemment mené une analyse dans ce sens (étude de Vincent Person en attente de validation). Le développement de certains équipements de la Ville de Brest ne repose que sur la volonté et les moyens municipaux, d'où leur envergure et leurs moyens financiers, ils ne sont pas des équipements métropolitains. Les compétences qui demeurent aux communes sont le plus souvent l'enfance et la culture.

La politique relativement récente dans le domaine de l'éducation musicale avec les écoles de musique et conservatoire dans les

➤ CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DE LA METROPOLE ET DU PAYS DE BREST

Conseil-developpement-brest.fr

18 rue Jean Jaurès – BP 61321 – 29213 BREST CEDEX 1 – Tél. 02 98 00 62 30 – 02 98 33 51 79 – 07 83 34 21 74

Contact : maryse.larpent@conseil-developpement-brest.fr



communautés de communes trace une piste intéressante pour les autres domaines artistiques au niveau du Pays de Brest.

Il faut néanmoins se méfier d'une vision trop régionale et faire confiance aux petites structures qui insufflent une dynamique à l'échelle d'une communauté de commune ou d'un pays (au sens régional du terme - 21 pays en Région Bretagne)

Introduction de la problématique de constitution d'un réseau des "acteurs de la culture" au niveau du Pays de Brest : possibilité d'organiser une première rencontre fin septembre à l'Armorica à Plouguerneau, structure récente et dynamique prête à accueillir cette première.

La programmation de l'ensemble des lieux est très intéressante, elle permet aux artistes de pouvoir se produire sur de véritables scènes. Il semble cependant qu'il y ait un public « brestois » et un public plus rural, que les difficultés de communication ou d'accès aux médias traditionnels soient plus grandes lorsqu'on est une structure en périphérie brestoise.

Comment faire en sorte que l'information vienne à ceux qui ne se posent pas la question ?

Les questions de covoiturage sont évoquées, l'expérience du Quartz dans ce domaine manque d'évaluation. Un covoiturage sympathique, sorte d'entrée et de sortie de spectacle est évoquée, le site <http://brest.onvasortir.com> est également signalé. Ces questions de transports et de covoiturage qui étaient à l'origine des premières problématiques posées lors de la première auto-saisine culture ont très certainement trouvé une première solution avec le site Mur Mitoyen Bretagne de l'association « Espace Temps France ». Ce site citoyen et participatif permet à chaque structure, association, compagnie d'inscrire sa programmation ou ses offres de spectacle,

➤ CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DE LA METROPOLE ET DU PAYS DE BREST

Conseil-developpement-brest.fr

18 rue Jean Jaurès – BP 61321 – 29213 BREST CEDEX 1 – Tél. 02 98 00 62 30 – 02 98 33 51 79 – 07 83 34 21 74

Contact : maryse.larpent@conseil-developpement-brest.fr



d'exposition, d'événement gratuitement et sur un pied d'égalité avec les autres offres ?

Les initiateurs de la future salle de Crozon se posent également ces questions (dossier suivi plus particulièrement par Pierre Crousaud).

L'association « Espace Temps France » propose une solution développée au Québec sur la ville de Montréal : Mur Mitoyen qui a pour but la circulation territoriale de l'information et des connaissances, objectifs inscrits dans les principes d'économie sociale et solidaire. Mur Mitoyen Bretagne existe depuis fin 2014 à titre expérimental et correspond aux besoins décelés dans les deux études menées : « Stratégie pour le développement culturel dans le Pays de Brest » et « Les équipements culturels du Pays de Brest en question. Vers une analyse des publics ».

<http://bretagne.murmitoyen.fr/>

Contacts :

- Pour toute demande d'information: bretagne@murmitoyen.fr
- Pour toute demande d'aide: support@murmitoyen.fr

Sur un point concret, « Rencontres des acteurs culturels », le Quartz développe depuis 2011 un projet d'ouverture large vers la Métropole. Une telle rencontre permettrait de faire et parfaire une photographie complète des lieux et des volontés (renvoi aux annexes 1 et 2 de la seconde étude - . « Qui a envie de quoi ? », ouverture de partenariats, désir de partager des choses en commun. Si l'on ne prend pour exemple que le domaine du théâtre, il existe en Bretagne une bonne douzaine de compagnies financées qui rencontrent pour problème principal le lieu de travail ou de répétition de spectacles en création. Les équipements et scènes réparties sur le Pays de Brest offrent un cadre de travail et d'accueil, des possibilités de partenariats importantes et attirantes. Un retour sur "investissement" est potentiellement possible : accueil de scolaires pendant une répétition, discussion sur le travail d'acteur, de metteur en scène, etc., première dans les lieux même de la création, retour sous forme de diffusions,

➤ CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DE LA METROPOLE ET DU PAYS DE BREST

[Conseil-developpement-brest.fr](http://conseil-developpement-brest.fr)

18 rue Jean Jaurès – BP 61321 – 29213 BREST CEDEX 1 – Tél. 02 98 00 62 30 – 02 98 33 51 79 – 07 83 34 21 74

Contact : maryse.larpent@conseil-developpement-brest.fr



etc., des possibilités d'accueil et d'hébergement des artistes plus simples, plus attractives et moins onéreuses pendant et hors saison estivale.

Un réseau de résidences est possible, correspondant à une vraie réalité qui pourrait répondre à une demande des artistes. Les lieux dits du "second cercle" (en dehors d'Ile-de-France) sont les plus gros producteurs en régions, cela permet de nourrir de gros espoirs.

Sont évoquées les questions de spécificité des lieux, est-ce bien nécessaire ? Des aides de la DRAC aux scènes de territoire, du rôle de mise en réseau effectué par Spectacle vivant en Bretagne, du rôle de ce futur réseau comme groupe d'intervention (afin d'éviter des catastrophes) sur le plan technique et administratif.

Contenus de la journée de « Rencontres des acteurs culturels »

Sont évoqués : la communication, le covoiturage, la circulation des spectacles, la création d'un réseau de résidences de travail, la création de groupes "pour aller voir ensemble", la formation technique et administrative du personnel.

Les rencontres pourraient se tenir autour de deux ateliers :

- Réseau de résidences, réseau de diffusions communes
 - Communication et accès aux offres

- Choix des dates

La prochaine réunion de la commission culture se tiendra le 3 septembre 2015 à 17h00 afin de préparer le programme et l'organisation de la rencontre qui se déroulerait la semaine du 12 au 16 octobre 2015, date à préciser mais une option forte se fait déjà sur le jeudi 15 octobre. Reste à définir s'il s'agira de la journée entière ou de l'après-midi, de 14h00 à 19h00 par exemple.

➤ CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DE LA METROPOLE ET DU PAYS DE BREST

Conseil-developpement-brest.fr

18 rue Jean Jaurès – BP 61321 – 29213 BREST CEDEX 1 – Tél. 02 98 00 62 30 – 02 98 33 51 79 – 07 83 34 21 74

Contact : maryse.larpent@conseil-developpement-brest.fr



- Passage de relais

Mikael Tygreat se porte volontaire pour prendre le relais de la co-animation. Il reste à trouver une ou plusieurs autres personnes. La préparation de la rencontre d'octobre demandera de toute façon une répartition équilibrée du travail et une coordination certaine.

Je suis personnellement très confiant étant donné vos responsabilités professionnelles ou associatives à toutes et à tous.

Rapport fait par Gilbert Le Traon, le 15 juillet 2015

« Je vous passe le relais certain d'avoir apporté ma part depuis 2009, la création de ce réseau, même informel, sera un nouveau point de départ pour le travail de la commission culture du CdD de la Métropole et du Pays de Brest »

Liens des fichiers des annexes équipements

<http://www.pays-de-brest.fr/scripts/files/53173034a9ddd3.18700829/2nd-semester-dossier-annexe2-final.pdf>

<http://www.pays-de-brest.fr/scripts/files/531730348d9096.85321101/1er-semester-les-equipements-culturels-du-pays-de-brest-en-question-annexe1ml.pdf>

➤ CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DE LA METROPOLE ET DU PAYS DE BREST

[Conseil-developpement-brest.fr](http://conseil-developpement-brest.fr)

18 rue Jean Jaurès – BP 61321 – 29213 BREST CEDEX 1 – Tél. 02 98 00 62 30 – 02 98 33 51 79 – 07 83 34 21 74

Contact : maryse.larpent@conseil-developpement-brest.fr